



21/2020

DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **38**
Nombre de membres présents : **28**
Nombre de votants : **31**
Date de convocation : **27/02/2020**

L'an **Deux Mille VINGT** le 4 MARS, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.Rémy ATTARD, Président de Séance

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2019 BUDGET GENERAL

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) – TAURINYA, LLOBET (Brouilla) – AUSSEIL (Caixas) – CHINAUD (Calmeilles) - LEHOSSINE (Camélas) – CHEREZ (Castelnou) - TOURNE (Llauro) – MAURAN (Montauriol) - PUIG (Sainte Colombe) – XANCHO (Saint Jean Lasseille) – FERRER (Terrats) - GONZALEZ, LAVAIL, LEMORT, VOISIN, MON, BERNADAC, BOURRAT, PEREZ, RAYNAL, FERRER, BATALLER-SICRE (Thuir) – LESNE (Tordères) – AMOUROUX (Tresserre) - ATTARD (Trouillas) - PERALBA (Villemolaque).

Certifiée exécutoire à la date de transmission aux services préfectoraux
(articles L2131-1 et L5211-3 CGCT)

Procurations :

D.RUIZ (Thuir) à N.MON
J.ALBERT (Trouillas) à R.ATTARD
G.FLACHAIRE (Villemolaque) à J.C.PERALBA

Publié ou Notifié

Absents:

N.CRUQU, J.L.PUJOL(Fourques)
C.VILA (Oms)
BELLEGARDE (Passa)
P.MAURY (Thuir)
B.COUSOLLE (Trouillas)



le

SORTI DE LA SALLE : R.OLIVE (Thuir)

Madame Laurie FERRER est élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la dernière séance du Conseil est approuvé à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS 2019 BUDGET GENERAL

Code INSEE : 66210	COMTE ADMINISTRATIF Année 2019 Page n°2	Département : PYRENEES ORIENTALES Poste Comptable : TRESORERIE DE THUIR Date d'Edition : 04/03/2020
Etablissement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES- BUDGET GENERAL	DELIBERATION	Nombre de membres en exercice : 38 Nombre de membres présents : 28 Nombre de suffrages exprimés : 31 VOTES : Contre - Pour 31 Abstentions - Date de convocation : 27/02/2020
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF		
Séance du 4 Mars 2020 à 17h30		
Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M.Rémy ATTARD, 1er Vice Président, Président de séance après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par le Président, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, Considérant les éléments suivants :		
Résultat de fonctionnement à affecter C = A+B		
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses		2 845 100,23
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)		1 857 359,12 987 741,11
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E		
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses		896 815,23
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)		58 562,51
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)		955 377,74 708 922,62
EXCEDENT de financement de la section d'investissement (F + G)		
		187 892,61
Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :		
Report excédentaire en investissement (IR 001)		896 815,23
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)		-
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)		1 550 664,18
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)		1 294 436,05
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)		-
Ont signé au registre des délibérations Cachet :	 Les conseillers communautaires présents et représentés Pour expédition conforme, Le 1er Vice-Président, Président de séance,  M. Rémy ATTARD	